

**DEPARTEMENT DU JURA**  
**CANTON DE BLETTERANS**  
**COMMUNE DE LARNAUD**  
**Tél/Fax: 03.84.44.43.00**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 26 JANVIER 2016**

L'an deux mil seize, le vingt six janvier (26 janvier 2016), à 20h30,  
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en  
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 19 janvier 2016

**Présent(e)s** : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, CHATOT Céline,  
COUILLEROT Andrée, FAUVEY Jean-Claude, GAVAND Pierre, GUERRET Laurent,  
GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves, NOBLET  
Patrick, TISSOT Thierry.

**Absents excusés**: Néant

**Secrétaire de séance** : CHATOT Céline

**Nombre de conseillers**: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 13 - Présents : 13 - Votants : 13

**DIVERS**

*Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Maire invite les membres du Conseil Municipal, ainsi que les personnes présentes, non élues, à observer un moment de recueillement en souvenir d'Yves Buatois, conseiller municipal décédé le 18 décembre dernier.*

**I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL:**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 08 décembre 2015.

**II – URBANISME**

**1) Suivi des dossiers d'urbanisme :**

M. le maire informe les élus :

- a) qu'une demande de permis de construire déposée par Johan BONNOUVRIER, pour la construction d'un garage, est en cours d'instruction.
- b) qu'une déclaration préalable de travaux déposée par Nicolas NOGUEIRA pour la pose d'un vélux Rue de la Malatière, a été acceptée.
- c) qu'une déclaration préalable déposée par Patrice BUATOIS, pour la construction d'un pool house, rue du Capitaine Lardet, a été acceptée
- d) qu'une demande de certificat d'urbanisme déposée par Philippe ANTOINE, pour une parcelle située Route de Lons, a été acceptée.

**2) Parcelle à bâtir Rue du Champ Thorin :**

Après en avoir discuté, le Conseil décide de maintenir à 45 000 € le prix du lot N° 3 restant à vendre « A la Pièce Rougemont ». Un panneau d'information sera mis en place.

### **III – BATIMENTS COMMUNAUX**

#### **1) Projet de construction d'un pôle multiservices :**

M. le Maire rappelle que suite à l'annonce parue dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics, 13 cabinets d'architecte ont présenté leurs références.

Sur ces 13 cabinets, 4 ont été retenus pour un entretien individuel le 07 janvier, avec le SIDEC, le Maire, les adjoints et M GAVAND, responsable de la commission « bâtiments », et invités à poursuivre la procédure en faisant parvenir leur proposition d'honoraires pour le 21 janvier 2016.

Lors de cette dernière consultation, c'est le cabinet Frédéric BOIS de LONS LE SAUNIER qui a été retenu, et qui devra à présent, soumettre aux élus, un avant-projet chiffré.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le choix retenu par la commission chargée d'étudier les propositions reçues, et charge M. le Maire de monter une demande de subvention au titre de la DETR auprès du SIDEC.

M. le Maire entend les revendications des opposants au projet mais regrette les dérapages qui se multiplient depuis quelques semaines par l'envoi sans copie à M. le Maire, de courriers à M. le Préfet du Jura, à M. le Président du Conseil Départemental, à M. le Président de la Communauté de Communes Bresse Revermont, à Mme BRULEBOIS, conseillère départementale et binôme de M. ANTOINE ainsi qu'à la presse locale. Toutes ces personnalités se sont déclarées pour la plupart, non compétentes pour émettre un avis dans une affaire de gestion des bâtiments communaux, incombant uniquement au Conseil Municipal, qui, en séance, confirme son unanimité.

La mise en cause personnelle de Mme la directrice du CAUE dans une lettre adressée à son Président est par ailleurs jugée scandaleuse par l'ensemble du Conseil Municipal.

D'autre part, le Maire et les élus s'étonnent qu'une pétition ait circulé et qui aurait recueilli 80 signatures, ne puisse être consultée, ni par le Maire, ni par le Conseil Municipal dont les choix unanimes sont mis en cause ; ceci sous le seul prétexte de protéger les signataires !!

En fin de séance, le maire a proposé à des opposants assistant en tant que spectateurs de s'exprimer sur la question, mais ceux-ci ont jugé qu'ils n'avaient rien à ajouter.

M. le Maire rappelle qu'une réunion publique sera organisée en temps voulu, lorsque le Conseil sera en possession d'éléments précis portant sur le projet de construction du pôle multiservices.

Il rappelle également qu'au vu de la nouvelle loi portant sur la création de communes nouvelles, il est impératif de réfléchir sereinement à l'avenir en prenant en compte toutes les possibilités de regroupements et d'évolution.

#### **2) Vérification de la salle communale par la commission de sécurité préfectorale :**

**Elle aura lieu le 09 février.**

M. le Maire informe les élus qu'une mission a été confiée au Bureau VERITAS afin d'établir les contrôles et rapports réglementaires à présenter lors de cette visite obligatoire.

### **IV – AFFAIRES SCOLAIRES**

#### **1) Demande de subvention pour la classe transplantée pendant 3 jours à Pierrefontaine-les-Varans pour les enfants de GS, CP et CE ;**

Le Conseil décide d'attribuer une subvention de 10 € par jour et par enfant de Larnaud, soit la somme de 1 170.00 €.

#### **2) Piscine**

Suite à l'impossibilité d'utiliser actuellement la piscine de St germain du Bois, les élus acceptent le devis de 126 € afin de rémunérer le maître nageur pour les 6 séances des enfants de maternelle à la piscine ESPE de Lons le Saunier

#### **3) Absence de Mme CHEVASSUS Martine, en arrêt suite à un accident du travail.**

Son remplacement est assuré par Aline TARON. Le Conseil autorise M. le Maire à signer l'arrêté d'embauche jusqu'au 12 février dans un premier temps.

#### **4) Suppression de la permanence du Bibliobus départemental**

M. le Maire donne lecture aux élus d'un courrier du Conseil Départemental, les informant qu'en raison de l'ouverture prochaine de la médiathèque intercommunale Bresse-Revermont, la desserte de livres en prêt direct aux scolaires et aux habitants de la commune, est supprimée depuis le dernier trimestre 2015.

Il précise aussi que la CCBR a mis en place un service de portage de livres à domicile, assuré par des bénévoles de l'ABC (Association Bressane Culturelle).

## V – BOIS

### 1) Vente de bois du 14 décembre 2015 à LOMONT (70)

2 lots ont été vendus : l'un pour 6 169 € à la Scierie de Falletans, l'autre pour 4 515 € à Brulat Bois Services. Le 3<sup>ème</sup> lot n'ayant pas trouvé preneur, sera remis en vente à la vente de Courlaoux en mars 2016.

- 2) Les élus sont informés qu'un **devis complémentaire de 739,75 € TTC** a été accepté par le Maire afin de compléter la plantation dans la parcelle 31, par les 250 plants de chênes sessiles manquants.
- 3) Le devis de 13 280.39 € TTC, correspondant au **programme de travaux 2016** a été accepté. Celui-ci comprend :
  - a. le dégagement manuel des plantations en parcelle 31
  - b. Les travaux préalables à la régénération et à la plantation de 2 624 plants dans la parcelle 9

VI – Suite à la proposition du SIDEC, les élus autorisent le Maire à adhérer au programme d'achat groupé d'électricité.

Dans le même temps le Maire propose à Pierre Gavand d'étudier la possibilité de changer les lampes de rues afin d'en diminuer le coût de fonctionnement annuel.

## VII – COMPTE-RENDU DE REUNIONS

- 1) Syndicat Intercommunal du Bassin de la Seille : le transfert des compétences à la CCBR se fera en 2020
- 2) Projet de Commune Nouvelle : suite à une première réunion, une prochaine rencontre aura lieu entre les communes de Larnaud, Fontainebrux, les Repôts, Ruffey sur Seille afin de faire le point sur la réflexion de chaque commune. En cas de non-accord, d'autres pistes pourraient être envisagées.
- 3) Transfert des compétences scolaires et périscolaires : Une étude est en cours pour la reprise à terme par la CCBR
- 4) Projet de territoire : des ateliers de réflexion ont été organisés courant janvier sur plusieurs thèmes (Agriculture, tourisme, économie et emploi, cohésion sociale, habitat, urbanisme et paysage)
- 5) Commission Voirie : pas de gros travaux prévus cette année
- 6) Aire de grand passage : Une réunion à l'initiative du Préfet, s'est tenue le 29 janvier 2016

## VIII – QUESTIONS DIVERSES

- 1) L'ACCA ayant sollicité la révision du tarif de location des bois communaux, le Maire propose de revoir le bail et d'étudier leur demande avant le renouvellement du bail
- 2) Le Conseil autorise François MURTIN à organiser son marché aux puces annuel le 27 août prochain
- 3) Il autorise POM Association à utiliser la salle des fêtes pour le vin d'honneur qui clôturera le concert du 12 mars 2016 à 20h à l'église
- 4) Les élus émettent un avis favorable à la demande d'adhésion au SICOPAL formulée par la commune de Saint Lupicin et la Communauté de Communes du pays de Saint Amour

- 5) Jean-Claude FAUVEY informe les élus que la veillée jeux organisée pour la première fois au profit du Téléthon a rapporté la somme de 500 €
- 6) Le Conseil décide l'acquisition de cartes avantages jeunes qui seront revendues au prix de :
  - 2 € pour les enfants de Larnaud scolarisés à Larnaud
  - 5 € pour les jeunes de moins de 21 ans
  - 7 € pour les 21/30 ans

Les personnes intéressés peuvent se faire inscrire à la mairie jusqu'au 17 juin 2016, date limite impérative ;

- 7) Les élus prennent connaissance du devis reçu pour l'achat d'une bâche sur mesure pour protéger le bac à sable de l'école maternelle
- 8) M. le Maire informe les élus que des travaux complémentaires de finition ont été demandés à l'entreprise Enrobés et TP afin de terminer le « cheminement doux » reliant les écoles
- 9) Les travaux de montée en débit ont démarré. Ils consistent à amener la fibre optique depuis Villevieux jusqu'à la Rue du Franois, installer l'armoire de distribution et enfin raccorder la fibre au réseau cuivré



**Philippe ANTOINE,**  
**Maire de LARNAUD**

